

Présentation du collège aux parents d'élèves de CM2



2, Rue Victor Hugo - 29870 Lannilis - Tel. : 02 98 04 01 58

E-mail : ce.0290048v@ac-rennes.fr

<http://www.college-paysdesabers-lannilis.ac-rennes.fr/>

Structure du collège

556 élèves répartis dans **23** divisions

6 divisions de 6ème

6 divisions de 5ème

6 divisions de 4ème

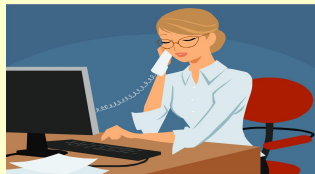
5 divisions de 3ème

Les personnels

Équipe de direction : Principal(e) et Principal(e) Adjoint(e)

Secrétariat de direction : une secrétaire

Intendance : une gestionnaire et deux secrétaires d'intendance



Service Médico-Social :

Infirmier, Médecin Scolaire, Assistante Sociale, Conseillère d' Orientation
Psychologue

Personnels ouvriers et de service : 12

Corps professoral : 47 professeurs

Vie Scolaire :

Conseillère Principale d' Éducation, 7 Assistants d' Éducation, 4 AVS

Soit : 80 personnes



La **Conseillère Principale d'Éducation (CPE)**

s'occupe du cadre général de la vie Scolaire et contrôle l'organisation et le bon déroulement des conditions de vie au collège, gère les absences, les retards des élèves et travaille en contact direct avec l'ensemble de l'équipe éducative et les familles.

Les **Assistants d'Education** :

constituent un appui essentiel pour l'équipe éducative, ils accueillent les élèves, les encadrent, veillent à leur bien-être au quotidien et au respect des règles.

École- Collège : les changements

Un professeur pour chaque matière :

Au collège votre enfant aura autant de professeurs qu'il y a de matières avec des méthodes de travail diversifiées.

Plusieurs salles de cours :

Votre enfant se déplace dans une salle différente à chaque fois qu'un cours est terminé.

Un emploi du temps variable selon les jours :

Les journées de votre enfant commenceront et se termineront à des heures différentes. Certains jours comporteront des « trous » entre les cours.

Un rythme plus soutenu :

Au collège le rythme s'accélère. Les professeurs répètent les phrases difficiles, mais moins qu'à l'école primaire et votre enfant devra s'habituer à plus de travail écrit.

Une nouvelle façon d'apprendre :

Votre enfant devra fournir davantage de travail personnel en effectuant des recherches et des lectures. Il devra apprendre à organiser son travail de façon autonome.

Les horaires du collège



Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

- Début des cours : 8 h 25
- Fin des cours : 16 h 46

Mercredi

- Début des cours : 8 h 25
- Fin des cours : 12 h 16

6B - Emploi du temps		lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.		
08h25		FRANCAIS LE DIGABEL B. B3b	ANGLAIS LV1 ABIVEN C. B7	1 2 NBIL EDUCATION MUSICALE LEINNE N. [6EPSGR.2] D4 Educ musiq	1 2 NBIL FRANCAIS LE DIGABEL B. B3b	1 2 NBIL HISTOIRE & GEO VEILLARD E. [6EPSGR.2] A12	ANGLAIS LV1 ABIVEN C. B7	
09h25	1 2	1 2 NBIL HISTOIRE & GEOGRAPH. VEILLARD E. [6EPSGR.2] A12	1 2 BIL EDUCATION MUSICALE DAUNEAU A. [6EPSGR.1] D4 Educ musiq	FRANCAIS LE DIGABEL B. B3b	FRANCAIS LE DIGABEL B. B3b	FRANCAIS LE DIGABEL B. B3b	1 2 BIL MATHEMATIQUES MENIER L. [6EPSGR.1] B12	
10h25	1 2	1 2 BIL MATHEMATIQUES MENIER L. [6EPSGR.1] B12	1 2 BIL MATHEMATIQUES MENIER L. [6EPSGR.1] B12	1 2 BIL ED.PHYSIQUE & SPORT. LARNICOL B. [6EPSGR.1]	1 2 BIL MATHEMATIQUES MENIER L. [6EPSGR.1] B12	1 2 BIL ED.PHYSIQUE & SPORT. LARNICOL B. [6EPSGR.1]		
11h25		BIL BRETON LV1 BIS KERVELLA [6EPSGR.1] D2	1 2 3 BTRAVPI AP.TH.DS6.EI MENIER L.	ED.PHYSIQUE & SPORT. LARNICOL B. [6EPSGR.1]	BTRAVPS AP.TH.DS6.EI VEILLARD E. A12	ED.PHYSIQUE & SPORT. LARNICOL B. [6EPSGR.1]		
12h25				1 2 3 un + volle UNSS BILLY V.				
12h47								
13h20								
13h49		TECHNOLOGIE GAHINET A. A2	FRANCAIS LE DIGABEL B. B3b	FRANCAIS LE DIGABEL B. B3b		SCIENTES VIE & TER FAUCHER-LE GAL... A6 SVT	BIL BRETON LV1 BIS KERVELLA [6EPSGR.1] D2	1 2 BIL SCIENTES VIE FAUCHER-L... [6B1] A6 SVT
14h43		ANGLAIS LV1 ABIVEN C. B7	1 2 NBIL HISTOIRE & GEO VEILLARD E. [6EPSGR.2] A12	ANGLAIS LV1 ABIVEN C. B7	ANGLAIS LV1 ABIVEN C. B7	BIL BRETON LV1 BIS KERVELLA [6EPSGR.1]		1 2 BIL SCIENTES VIE FAUCHER-L... [6B2] A6 SVT
15h52		BIL ARTS PLASTIQUES VIGNAULT F. [6EPSGR.1]			1 2 NBIL HISTOIRE & GEOGRAPH. VEILLARD E. [6EPSGR.2] A12			
16h46								

Mettre en évidence les cours gênants Optimiser Automatique

Horaires d'enseignement obligatoire par élève en 6ème

Français 5h

Mathématiques 4h

Anglais LV1 4h

Histoire-géographie 3h

Sciences de la vie et de la terre 1,5h

Technologie 1,5h

Arts plastiques 1h

Education musicale 1h

Education physique et sportive 4h



25 h

En fonction des besoins:

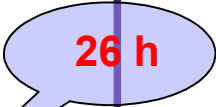
Aide personnalisée 2h

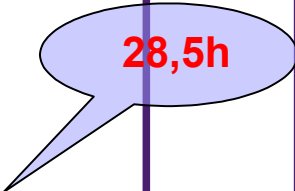
3 parcours possibles au collège Pays des Abers

Un parcours simple	Deux parcours spécifiques		
	6°	Sections sportives :	Filière bilingue :
<p>Français 5h Mathématiques 4h Anglais LV1 4h Histoire-géographie 3h Sciences de la vie et de la terre 1,5h Technologie 1,5h Arts plastiques 1h Education musicale 1h Education physique et sportive 4h Vie de classe (10h/an) En fonction des besoins: Aide personnalisée 2h</p> <p style="text-align: right;">25 h</p>		<p>Français 5h Mathématiques 4h Anglais LV1 4h Histoire-géographie 3h Sciences de la vie et de la terre 1,5h Technologie 1,5h Arts plastiques 1h Education musicale 1h Education physique et sportive 4h Vie de classe (10h/an) En fonction des besoins: Aide personnalisée 2h</p>	<p>Français 5h Mathématiques 4h Anglais LV1 4h Histoire-géographie 3h Sciences de la vie et de la terre 1,5h Technologie 1,5h Arts plastiques 1h Éducation musicale 1h Éducation physique et sportive 4h Vie de classe (10h/an) En fonction des besoins: Aide personnalisée 2h</p>
<p><u>Aucun, un ou deux ateliers :</u> Ensemble instrumental + Soit théâtre, soit DS6</p>		<p>+ 3h sur temps scolaire dans la discipline choisie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Athlétisme - GRS - Voile <p style="text-align: right;">28 h</p>	<p>dont 13h d'enseignement en breton (caractères en orange)</p> <p>+ 3h de langue bretonne</p> <p style="text-align: right;">28 h</p>

Parcours simple :	5°	Sections sportives :	Filière bilingue :
Français 4h Mathématiques 3,5h Anglais LV1 3h Histoire-géographie 3h Sciences de la vie et de la terre 1,5h <u>Sciences physiques</u> 1,5h Technologie 1,5h Arts plastiques 1h Éducation musicale 1h Éducation physique et sportive 3h Vie de classe (10h/an) 23 h		Français 4h Mathématiques 3,5h Anglais LV1 3h Histoire-géographie 3h Sciences de la vie et de la terre 1,5h <u>Sciences physiques</u> 1,5h Technologie 1,5h Arts plastiques 1h Éducation musicale 1h Éducation physique et sportive 3h Vie de classe (10h/an)	Français 4h <u>Mathématiques</u> 3,5h Anglais LV1 3h <u>Histoire-géographie</u> 3h Sciences de la vie et de la terre 1,5h <u>Sciences physiques</u> 1,5h Technologie 1,5h <u>Arts plastiques</u> 1h Éducation musicale 1h <u>Éducation physique et sportive</u> 3h Vie de classe (10h/an)
		+ 3h sur temps scolaire dans la discipline choisie	dont 13h d'enseignement en breton (caractères en orange)
Aucune option Une option Un atelier Une option et un atelier possibles		- Athlétisme 26 h - GRS - Voile	26 h + 3h de langue bretonne
Une option ou un atelier possible			

Option : Latin (2h) Atelier : Ensemble instrumental (1h)

<u>Parcours simple :</u>	<u>4°</u>	<u>Sections sportives :</u>	<u>Filière bilingue :</u>
Français 4h Mathématiques 3,5h Anglais LV1 3h Histoire-géographie 3h Sciences de la vie et de la terre 1,5h Sciences physiques 1,5h Technologie 1,5h Arts plastiques 1h Éducation musicale 1h Éducation physique et sportive 3h Vie de classe (10h/an) <u>LV2 allemand ou espagnol</u> 3h	 26 h	Français 4h Mathématiques 3,5h Anglais LV1 3h Histoire-géographie 3h Sciences de la vie et de la terre 1,5h Sciences physiques 1,5h Technologie 1,5h Arts plastiques 1h Éducation musicale 1h Éducation physique et sportive 3h Vie de classe (10h/an) <u>LV2 allemand ou espagnol</u> 3h	Français 4h Mathématiques 3,5h Anglais LV1 3h Histoire-géographie 3h Sciences de la vie et de la terre 1,5h Sciences physiques 1,5h Technologie 1,5h Arts plastiques 1h Éducation musicale 1h Éducation physique et sportive 3h Vie de classe (10h/an) <u>LV2 allemand ou espagnol</u> 3h
Aucune option Une option Un atelier Une option et un atelier Deux options possibles		+ 3h sur temps scolaire dans la discipline choisie - Athlétisme - GRS - Voile	dont 13h d'enseignement en breton (caractères en orange) + 3h de langue bretonne
Options : Latin (3h) Anglais « euro » (2h) Atelier : Ensemble instrumental (1h)		Une option ou un atelier possible	
		Option : Latin (3h) Atelier : Ensemble instrumental (1h)	

Parcours simple :	3°	Sections sportives :	Filière bilingue :
Français 4,5h Mathématiques 4h Anglais LV1 3h Histoire-géographie 3,5h Sciences de la vie et de la terre 1,5h Sciences physiques 2h Technologie 2h Arts plastiques 1h Éducation musicale 1h Éducation physique et sportive 3h Vie de classe (10h/an) LV2 allemand ou espagnol 3h	 28,5h	Français 4,5h Mathématiques 4h Anglais LV1 3h Histoire-géographie 3,5h Sciences de la vie et de la terre 1,5h Sciences physiques 2h Technologie 2h Arts plastiques 1h Éducation musicale 1h Éducation physique et sportive 3h Vie de classe (10h/an) LV2 allemand ou espagnol 3h	Français 4,5h Mathématiques 4h Anglais LV1 3h Histoire-géographie 3,5h Sciences de la vie et de la terre 1,5h Sciences physiques 2h Technologie 2h Arts plastiques 1h Éducation musicale 1h Éducation physique et sportive 3h Vie de classe (10h/an) LV2 allemand ou espagnol 3h
Pas d'option, une ou deux options possibles : Latin + euro; Latin + DP3, Euro + DP3		+ 3h sur temps scolaire dans la discipline choisie - Athlétisme - GRS - Voile	dont 13h d'enseignement en breton (caractères en orange) + 3h de langue bretonne
Une option + un atelier, sauf la combinaison latin+ ensemble instrumental		L'option latin ou l'atelier « ensemble instrumental » possible	

Options : Latin (3h) Anglais « euro » (2h) DP3 (3h)
Ateliers : Ensemble instrumental (1h) - DS3 (3h) - Ar Vag (3h)

Options, ateliers et dispositifs particuliers

Dispositifs :

- Accompagnement personnalisé en 6° : 2h inscrites dans l'emploi du temps régulier
- Tutorat et PPRE en 5°, 4° et 3°: au cas par cas
- Projet « Rebonds » en 4° (proposé par les enseignants)
- Projet « Ar Vag » en 3° (proposé par les enseignants)

Ateliers :

- Atelier théâtre en 6°
- Ensemble instrumental de la 6° à la 3°
- Atelier de découverte scientifique en 6° et 3°

Options :

Latin

Anglais « euro »

Découverte Professionnelle 3h en 3°

Conditions d'admission en section sportive

Motivation:

posséder un niveau scolaire correct et avoir envie de se dépasser sur le plan sportif et le plan scolaire

Engagement :

s'engager pour les quatre années de la scolarité collège
s'inscrire en club et à l'UNSS
participer aux compétitions



Rann divyezhek skolaj bro an Aberic...,
Lanniliz (29).

La filière bilingue au collège du pays des
Abers, Lannilis (29).



Des effectifs importants

Un niver stank a skolajidi

- 0 6vet klas = **20** skolajiad / élèves
- 0 5vet klas = **17** skolajiad / élèves
- 0 4 re klas = **18** skolajiad / élèves
- 0 3 de klas = **14** skolajiad / élèves

Soit un total de **69** élèves bilingues sur 556 (**12,4** % des effectifs du collège).

Une organisation au sein de l'établissement

- Elèves incorporés dans des classes différentes pendant les cours en français (favorisant **l'intégration**).
- Un emploi du temps complet et aménagé.

Ur skipailh pedagogel birvidik

Une équipe pédagogique dynamique

0 **Danvezioù kelennet**

Discipline enseignées:

0 **Brezhoneg** (3 e)

0 **Istor-geografiezh** (3 e)

0 **Matematikoù** (3 e)

0 **Sonerezh** (1e)

0 **Sport** (4 e)

15h dispensées en Breton

0 **Arzoù-kaer** (1 e)

7 enseignants
bilingues sur 43
soit **16,2 %** des
effectifs



Une rubrique bilingue sur le site du collège pour se tenir au courant de nos activités également...

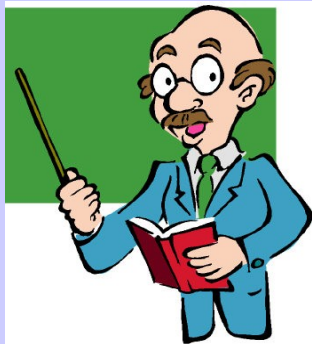
The screenshot shows a web browser window with the following elements:

- Browser Tabs:** (1) Facebook, Convergence, college pays des abers - Re..., BRETON / BILINGUE -
- Address Bar:** www.college-paysdesabers-lannilis.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique14
- Page Header:** Accueil > BRETON / BILINGUE Chapitre complet pour impression
- Left Sidebar:**
 - VIE DE L'ETABLISSEMENT
 - MEDIATHEQUE - LEVRAOUEG
 - ASSR
 - DNB
 - ORIENTATION
 - BRETON / BILINGUE**
 - SECTIONS SPORTIVES
 - ARTICLES DE PRESSE
 - PARTENARIATS
 - Contact
 - Météo marine
 - Mercredi 25 février 2015
 - LANNILIS, 29, FRANCE
 - 21h45, 10°C
 - Connexion
- Main Content Area:**
 - BRETON / BILINGUE**
 - Les disciplines enseignées en breton, les projets, l'association des parents d'élèves bilingues,....
 - Bet omp bet e Naoned gant ar re 5ved, 4re hag ar re 3de.**
 - Voyage à Nantes des bilingues : le récit et les photos !
 - 
 - naoned nuit
 - Sections bilingues bretons : Voyage à Nantes !**
- Right Sidebar:**
 - Quoi de neuf ?**
 - Bet omp bet e Naoned gant ar re 5ved, 4re hag ar re 3de.
 - Sections bilingues bretons : Voyage à Nantes !
 - Ar Brezel '14 : un diskouezadeg a-feson e skolaj bro an Aberioù !
 - Mont a rin d'ar broioù pell...
 - Arvorig FM
 - Les élèves bilingues au musée des beaux arts
 - Télégramme du 9/12/13
- Taskbar:** Shows various application icons and system tray information (21:53, 25/02/2015).

Et après la 3ème?

- **Possibilité de continuer** ces enseignements au Lycée de l'Iroise (Brest - 29) / Lycée Diwan de Carhaix (29).
- **Atout:** des points « faciles » pour le BAC grâce aux épreuves de langue régionale.
- Le collège et l'équipe pédagogique bilingue travaillent sur la liaison CM2-6ème mais également **la liaison 3ème-2nde.**

La classe



Le professeur principal

Au sein de la classe, c'est le professeur **référent** des élèves et de leur famille.

Il **coordonne** l'équipe pédagogique, effectue la synthèse des résultats obtenus par les élèves.

Il assure la liaison avec les parents. Il ne faut pas hésiter **à le rencontrer** pour faire le point.

Le conseil de classe

Les délégués des élèves
Élus par les élèves, ils assistent à la totalité du conseil. Ils rendent compte de l'atmosphère de travail de la classe et des problèmes qu'elle peut rencontrer.

Les délégués de parents d'élèves
Ils sont désignés par le chef d'établissement sur proposition des listes ayant présenté des candidats au prorata des suffrages recueillis lors des élections au conseil d'administration. Ils se prononcent aussi sur l'orientation des élèves.

Le chef d'établissement
Il préside le conseil de classe. Il émet une proposition d'orientation pour chaque élève après avoir dégagé un consensus à partir des observations émises par tous les membres. Il ne doit pas y avoir de « vote » au sens juridique du terme.

Les professeurs
Ils exposent les résultats des élèves et présentent leurs observations pour la décision d'orientation. La tenue d'un préconseil, qui ne réunit que les professeurs, n'est pas conforme à la réglementation.

Horaires
Les conseils de classe doivent avoir lieu en fin d'après-midi, pour permettre la présence des représentants de parents d'élèves et pour ne pas perturber les enseignements.

Le conseiller principal d'éducation
Il donne son avis sur la classe et le comportement des élèves.

Le conseiller d'orientation
Il donne des éléments sur les souhaits et les capacités de l'élève. Il fournit les informations sur les parcours scolaires et professionnels qui existent.

Le médecin
En cas de besoin, le médecin scolaire, l'assistant(e) social(e) ou l'infirmier(ère) peuvent participer.

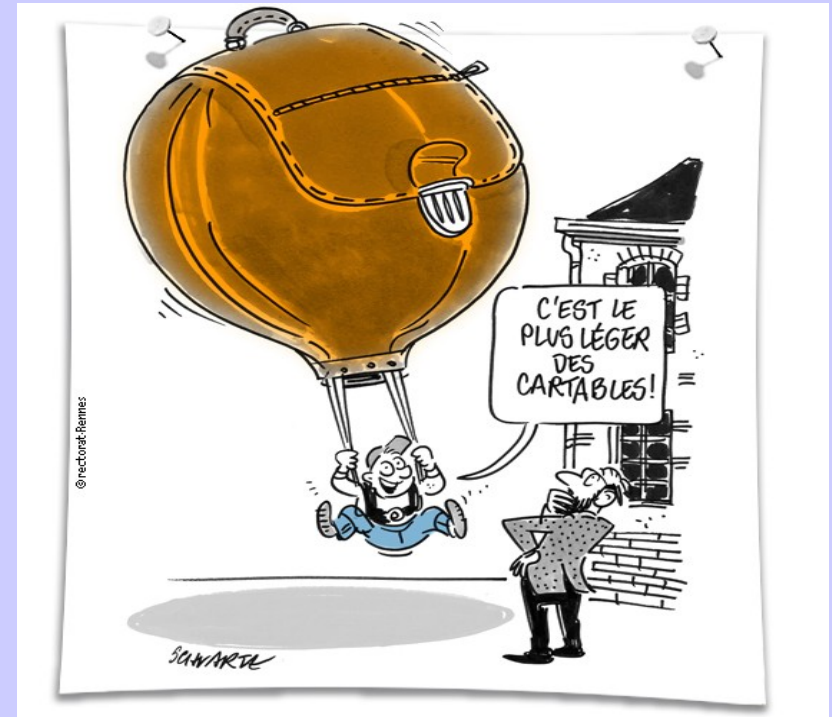
Bien préparer l'entrée au collège de votre enfant

Choisir un sac léger

- Apprivoiser l'emploi du temps
- Préparer le cartable pour le lendemain

- Consulter chaque jour le carnet de correspondance, signer les informations écrites et vérifier les leçons et devoirs sur l'agenda.

- Participer aux réunions parents-professeurs et si besoin, rencontrer le professeur principal
- Se rendre régulièrement sur le site du collège et sur pronote
- Connaître la CPE
- Relativiser les dangers



Pronote pour vous aider à suivre la scolarité de votre enfant

The screenshot shows a web browser window displaying the ProNote.net website. The browser's address bar shows the URL `www.college-paysdesabers-lannilis.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique26`. The website header features a navigation menu with items like 'ACTUALITES', 'NOS TALENTS/NOS PROJETS', 'ProNote.net', and 'Cours en ligne'. The 'ProNote.net' link is circled in red. Below the navigation, the main content area includes a banner for 'COLLEGE PAYS DES ABERS Skolaj Bro an Aberioù' and a section titled 'ProNote.net' with a sub-header 'Il est utiliser PRONOTE' circled in red. The page lists three user roles: 'Elèves' (Students), 'Parents', and 'Enseignants' (Teachers), each with a corresponding icon and a link to access the service. The browser's status bar at the bottom right shows the time as 11:02.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les arbres pouvant vivre le plus longtemps sont les pins et les plus volumineux sont les séquoias géants. Le pin le plus vieux au monde a plus de 8 000 ans et a été découvert en Suède.
- L'arbre le plus vieux de France est un chêne de 2500 ans que vous pouvez admirer à Pessines, en Charente-Maritime. L'arbre le plus grand de France est dans le Doubs, il s'agit un sapin pectiné de 55 mètres de haut.

**PRÉSERVER
LA BIODIVERSITÉ
L'ARBRE**

LES ESSENCES D'ARBRES

- Il existe 60 000 espèces d'arbres dont 8 000, soit 15 %, sont menacées de disparition. La France métropolitaine recense 136 essences d'arbres et sa forêt progresse de 40 000 hectares par an. Deux tiers des forêts de France métropolitaine sont des feuillus et les conifères représentent un tiers du couvert forestier.



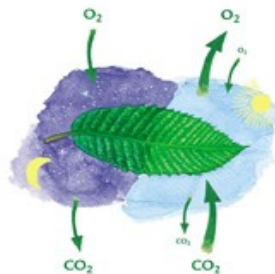
FLEURS

Tous les arbres ont des fleurs, plus ou moins discrètes, qui produisent des graines afin d'assurer la reproduction de l'espèce. Certaines fleurs sont pollinisées par des insectes et d'autres sont pollinisées par le vent.



RAMEAU

Les rameaux des arbres croissent chaque année et leur vigueur dépend de la sève qu'ils reçoivent. L'étalement ou l'écimage des ramifications primaires permet de les renforcer et de favoriser l'apparition de rameaux secondaires ou latéraux.



PHOTOSYNTHESE

L'arbre respire c'est-à-dire qu'il absorbe de l'oxygène et rejette du dioxyde de carbone. Le jour cependant, il produit aussi de l'oxygène par le mécanisme de la photosynthèse. Lors de la photosynthèse, l'arbre utilise un des pigments de ses feuilles, la chlorophylle, pour transformer le dioxyde de carbone en matière organique et en oxygène.

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Récupérer son identifiant et son mot de passe.](#)

collège Pays des Abers
académie de la Nouvelle-Aquitaine
Éducation nationale

PROMOTE.net © 2014

COUPE DU TRONC

Les cernes concentriques ou « cernes » d'une coupe de tronc d'arbre permettent de donner l'âge de l'arbre, un cercle représente un an.



RACINE

Les racines des arbres ont deux fonctions : une fonction d'accrochage car elles permettent de maintenir l'arbre au sol, et une fonction d'absorption. Les racines qui ont une fonction d'absorption se développent plus aux endroits où la matière organique est le plus directement accessible.



Hêtre



Bouleau



Charme



Chêne



Peuplier



Pin

jeu. 26 fév.

[Tout voir](#)

Dernières notes

[Tout voir](#)

Travail à faire

[Tout voir](#)

Agenda

[Tout voir](#)

Semaine 02

08h25	ARTS PLASTIQUES MOREAU J. D3 Arts plast
09h25	HISTOIRE & GEOGRAPH. A9
10h25	ANGLAIS LV1 B8
11h25	—
12h25	—
12h47	—
13h20	—
13h49	—
14h43	ESPAGNIOL LV2 (4ESP2GR.1) B5
15h52	FRANCAIS B4b
16h46	—

ESPAGNIOL LV2 > Exp Orale interactiv	8,00
le 5 février Moy. classe : 12,55	
ANGLAIS LV1 > Expr Orale interacti	8,00
le 10 décembre Moy. classe : 8,11	
HISTOIRE & GEOGRAPH.	15,25/40
le 2 février Moy. classe : 17,22/40	
HISTOIRE & GEOGRAPH.	7,00/10
le 2 février Moy. classe : 6,00/10	
HISTOIRE & GEOGRAPH.	9,00/10
le 2 février Moy. classe : 6,54/10	
ANGLAIS LV1 > Expr Orale continu	8,00
le 29 janvier Moy. classe : 8,48	
ESPAGNIOL LV2 > Compréhension Orale	2,50/10
le 27 janvier Moy. classe : 8,43/10	
SCIENCES VIE & TERRE	5,50/25
le 23 janvier Moy. classe : 12,04/25	
ESPAGNIOL LV2 > Exp Orale continue	0,00/10
le 22 janvier Moy. classe : 6,00/10	
FRANCAIS	12,00
le 18 janvier Moy. classe : 11,16	

Pour aujourd'hui

- ANGLAIS LV1
- ESPAGNIOL LV2
- FRANCAIS
- HISTOIRE & GEOGRAPH.
- MATHEMATIQUES

Pour demain

- PHYSIQUE-CHIMIE
- SCIENCES VIE & TERRE

Absences, punitions ...

[Tout voir](#)

Aucun nouvel évènement

Aucun événement saisi

Informations & Sondages

[Tout voir](#)

Aucune nouvelle information

Menu de la cantine

[Tout voir](#)

- Salade coleslaw ou Salade caraïbes ou Tarte courgette feta ou Oignon ring
- Poisson meunière ou Aile de raie
- Pommes de terre grenaille et Poêlée méridionale
- Fromage ou yaourt
- Fruit ou Entremet pomme verte ou Tarte pêche ou Cake aux fruits

Travail à faire



Mme



Cahier de textes

- Travail à faire
- Contenu des cours
- Ressources pédagogiques

Résultats

Vie scolaire

Equipe pédagogique

Rencontres Parents/Professeurs

Communication

mardi 03 février		mercredi 04 février		jeudi 05 février		vendredi 06 février	
ATION MUSICALE		ANGLAIS LV1		ANGLAIS LV1		PHYSIQUE-CHIMIE	
NOL LV2		ESPAGNOL LV2		ESPAGNOL LV2			
		FRANCAIS		HISTOIRE & GEOGRAPH.			
		HISTOIRE & GEOGRAPH.		<p>HISTOIRE & GEOGRAPH. <input type="checkbox"/></p> <p>Donné le 02 février 2015 [2 jours]</p> <p>HDA : Correction des Q 1 à 4 p 107</p> <p>Apporter le cahier d'Ed civ.</p> <p>Très de Mayo CORRECTION 14.15.pdf</p>			
lundi 09 février		mardi 10 février		jeudi 12 février		vendredi 13 février	

Récapitulatif annuel des absences,...



Mme



- Cahier de textes
- Résultats
- Vie scolaire**
 - Emploi du temps
 - Absences, punitions ...
 - [Récapitulatif annuel](#)
 - Liste détaillée
 - Dossiers de la vie scolaire
- Equipe pédagogique
- Rencontres Parents/Professeurs
- Communication

	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
dec. 2014			hm											🗨️								
jan. 2015								🗨️	🗨️					🗨️					hm	🗨️	🗨️	🗨️
fév. 2015		🗨️	hm	🗨️													hm					
mars 2015																						
avril 2015																						
mai 2015																						
juin 2015																						
juil. 2015																						

Récapitulatif de l'année 2014 / 2015

🗨️	Observation non lue :	3
🗨️	Observation lue :	22
hm	1/2j absence non justifiée : 1h00 de cours manquées <i>Une absence est non justifiée si elle n'a pas de motif ou un motif non recevable</i>	2
hm	1/2j absence justifiée : 20h00 de cours manquées	8
🗨️	Retard :	6
🗨️	EXCLUSION DE COURS Exclusion de cours :	2
⚠️	PUNITION Retenue :	2

Relevé de notes



Mme

Cahier de textes

Résultats

[Relevé de notes](#)

Bulletin

Conseil de classe

Graphique

Profil

Evolution annuelle

Suivi pluriannuel

Livret scolaire

Vie scolaire

Equipe pédagogique

Rencontres Parents/Professeurs

Communication

	Moyennes				Devoirs				
	Élève	Classe	-	+					
Écrit					11/12/14				
	19,00	15,40	1,00	20,00	9,50 /10				
Oral					08/12/14				
	12,60	12,67	1,00	18,50	6,30 /10				
					29/01/15				
	8,00	8,48	0,00	13,50	8,00				
					10/12/14				
	8,00	8,11	5,00	10,00	8,00				
					12/01/15				
	5,00	10,92	4,00	18,00	2,50 /10				
ARTS PLASTIQUES M. MOREAU J.					07/01/15	08/01/15			
	8,00	11,50	6,00	16,00	9,50	6,50			
CDI Mme LOSSEC I.									
ED.PHYSIQUE & SPORT. M. ALBERT G.									
EDUCATION MUSICALE M. LENNE N.					06/01/15				
	15,00	11,96	5,00	17,00	15,00				
EQUITATION M. MONITEUR EQUITATION									

Absences : 5 demi-journées - Retards : 2

Informations & sondages



Mme

- Cahier de textes
- Résultats
- Vie scolaire
- Equipe pédagogique
- Rencontres Parents/Professeurs
- Communication**
 - Informations & sondages
 - Agenda
 - Menu de la cantine
 - Calendrier scolaire

es catégories

Tri

		Date
		26/11/2014
		02/02/2015
ELEVE		02/02/2015
2ème l		24/02/2015
es reci		24/02/2015

Voyage en Angleterre dernières recommandations !

[VOYAGE_DERNIERE_RECOMMANDATIONS.DOC](#)

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu venir à la réunion...

J'ai pris connaissance de cette information

Ouverture de VOYAGE_DERNIERE_RECOMMANDATIONS.DOC

Vous avez choisi d'ouvrir :

VOYAGE_DERNIERE_RECOMMANDATIONS.DOC
qui est un fichier de type : Document Microsoft Word 97-2003 (2,8 k
à partir de : https://0290048v.index-education.net

Que doit faire Firefox avec ce fichier ?

- Ouvrir avec
- Enregistrer le fichier
- Toujours effectuer cette action pour ce type de fichier.

OK Annuler

Site du Bassin d'Animation de la Politique Éducative de Brest :

<http://www.ecolescollegeslycees-public-brestlanderneau.ac-rennes.fr/>

Site internet du collège et accès au logiciel Pronote :

<http://www.college-paysdesabers-lannilis.ac-rennes.fr/>

Secrétariat du collège : 02-98-04-01-58

Vie scolaire : 02-98-37-26-68
paysdesabers.viescolaire@ac-rennes.fr

Dates à retenir:

Portes ouvertes vendredi 6 mars
17h-20h00

Inscriptions

Quelle que soit leur école d'origine, les élèves sont scolarisés de droit dans le collège public du secteur correspondant au domicile des parents.

Depuis la rentrée 2014, l'affectation des élèves en classe de 6° dans un collège public du Finistère se déroule par le biais d'une procédure informatisée Affelnet 6°.

Au cours de la **première quinzaine de mars**, les directeurs des écoles remettent aux familles la « **fiche de liaison en vue de l'affectation dans un collège public** », puis le courrier de la DASEN.

Les directeurs des écoles publiques procèdent directement à la saisie de vœux. Concernant les élèves issus des écoles privées, les directeurs transmettent la fiche au principal du collège souhaité qui prend en charge la saisie.

Arrêt des décisions d'orientation le 12 mai
Publication des résultats de l'affectation le 12 juin

L'inscription étant de droit pour les élèves du secteur, le collège transmettra aux écoles les dossiers papier de l'établissement au cours de la 2° quinzaine de mai.

Les demandes de dérogation de secteur sont à transmettre à l'I.A. avant le 9 avril

FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6^{ème} DANS UN COLLÈGE PUBLIC (1) – Volet 1

Année scolaire 2015-2016

ÉLÈVE		
Nom :	Nom d'usage :	
Prénom(s) :		
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Né(e) le :	Lieu de naissance :
Niveau ou cycle :	Langue vivante étudiée à l'école élémentaire(*) :	
École :		
Adresse actuelle de l'élève :		
(*) Adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire si elle est différente de l'adresse actuelle :		
Code postal :	Commune :	Pays :

RESPONSABLES LÉGAUX		
Mère :	Nom :	
Nom d'usage :	Prénom :	
Adresse :		
Code postal :	Commune :	Pays :
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél. travail :
Date et signature :		

Père :	Nom :	
Nom d'usage :	Prénom :	
Adresse :		
Code postal :	Commune :	Pays :
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél. travail :
Date et signature :		

Autre responsable légal (personne physique ou morale) :		
Nom ou dénomination :		
Adresse :		
Code postal :	Commune :	Pays :
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél. travail :
Date et signature :		

(1) Ne présage pas d'une décision de passage en 6^{ème}.

(*) A renseigner obligatoirement par les responsables légaux pour la prise en compte de la demande.

Les droits d'accès et de rectification des parents ou des responsables légaux des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6^{ème} DANS UN COLLÈGE PUBLIC (1) - Volet 2

Année scolaire 2015-2016

A - Élève		
Nom de famille :	Nom d'usage :	
Prénom(s) :	Niveau ou cycle :	
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Né(e) le :	Lieu de naissance :
École :		
Adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire :		
B – Collège public de secteur correspondant à l'adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire (2)		

CADRES À RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES LÉGAUX

C – Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?		
O OUI O NON		
D – Formation demandée pour la classe de 6 ^{ème} ?		
<i>Une seule rubrique doit être obligatoirement remplie pour la prise en compte de la demande</i>		
<input type="checkbox"/> 6EME <input type="checkbox"/> 6EME DANSE* <i>* Veuillez remplir le cadre 'F – Demande de dérogation', avec le motif 'Élève devant suivre un parcours scolaire particulier'</i>		
<input type="checkbox"/> AUTRE FORMATION <i>Veuillez préciser :</i> _____		
E – Langue(s) demandée(s) pour la classe de 6 ^{ème} ?		
Langue vivante 1 (<i>obligatoire</i>) :		Langue vivante 2 (<i>facultative</i>) :
F – Demande de dérogation si vous souhaitez un autre collège public dans le département		
Nom du collège public :		
Adresse :		
Code postal :	Commune :	
Motif(s) de la demande de dérogation :		
<input type="checkbox"/> Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS) <input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé <input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux <input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours scolaire particulier <input type="checkbox"/> Demande relevant d'autres motifs		
G – Orientation vers les enseignements adaptés (EGPA) ?		
Avez-vous transmis une demande d'orientation vers les enseignements adaptés* ? O OUI O NON		
*SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté ou EREA : établissement régional d'enseignement adapté <i>Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F – Demande de dérogation'.</i>		
H – Orientation vers une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ?		
Avez-vous transmis une demande d'orientation vers une ULIS auprès de la MDPH* ? O OUI O NON		
* MDPH : maison départementale des personnes handicapées <i>Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F – Demande de dérogation'.</i>		
I – Signature du responsable légal ou des responsables légaux de l'élève		
Nom(s) prénom(s)	Signature(s)	Date

Les droits d'accès et de rectification des parents ou des responsables légaux des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

(1) Ne présage pas d'une décision de passage en classe de 6^{ème}

(2) Le collège de secteur est celui du secteur géographique correspondant à l'adresse de l'élève à la rentrée scolaire

académie



La Directrice académique des services de
l'éducation nationale du Finistère

Justifier les signatures ajoutées à ce document

direction des services
départementaux
Finistère

Éducation
nationale

Madame, Monsieur,

Mesdames et Messieurs
Les Parents ou Responsables Légaux
Des enfants scolarisés en classe de CM2

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2015, l'affectation des élèves en classe de 6^{ème} dans un collège public du Finistère se déroule au moyen d'une procédure informatisée (les familles souhaitant une admission dans un établissement privé ou situé hors du Finistère sont exclus de la procédure et doivent effectuer les démarches d'inscription, auprès des établissements privés concernés, ou de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) du département sollicité).

À cet effet, à partir du 3 mars 2015, vous serez destinataire d'une fiche de liaison, composée de deux volets : le premier réunit des informations liées à l'état civil de l'élève et aux coordonnées de ses représentants légaux ; le second détaille les souhaits de la famille (en termes de formation, langue et établissement). Je vous remercie d'en faire retour au directeur de l'école au plus tard pour le [REDACTED]

Compte tenu de votre lieu de résidence, votre enfant, [REDACTED] peut être scolarisé de droit au collège de secteur, [REDACTED] sous réserve de son admission en classe de 6^{ème}. La sectorisation des collèges est consultable auprès du directeur et sur le site Internet du conseil général (<http://www.cg29.fr/Le-Conseil-general-et-vous/Collèges/Sectorisation-des-collèges>).

Si vous souhaitez une inscription dans un autre collège que celui de votre secteur, vous pouvez formuler une demande de dérogation à la carte scolaire, à l'aide du volet 2 de la fiche de liaison qui vous sera remis une fois le volet 1 retourné au directeur d'école.

Dans le cadre de l'assouplissement de la carte scolaire, les demandes seront étudiées au regard *des capacités d'accueil des collèges* c'est-à-dire en tenant compte des places qui resteront vacantes après inscription des élèves qui résident dans le secteur de l'établissement ainsi que des redoublants de 6^{ème} (sous réserve de changement de la réglementation afférente).

- 1- élève souffrant d'un handicap (sous pli cacheté : copie de la décision de la Commission des Droits à l'Autonomie)
- 2- élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (sous pli cacheté : certificat médical du médecin de santé scolaire)
- 3- élève susceptible d'être boursier (copie de l'avis d'imposition sur les revenus de l'année n-1).
- 4- élève dont un frère et/ou une sœur sera toujours scolarisé à la rentrée 2015 dans le collège sollicité (certificat de scolarité 2014-2015)
- 5- élève dont le domicile, en limite de secteur est proche de l'établissement souhaité (plan détaillé)
- 6- élève devant suivre un parcours scolaire particulier (à expliciter)
 - a. poursuite de l'allemand ou l'espagnol commencé en primaire / ou poursuite d'une scolarité bilingue breton
 - b. section sportive
 - c. classe à horaire aménagé musique (CHAM), danse (CHAD)
- 7- demande relevant d'autres motifs (courrier explicatif)

Votre demande devra être obligatoirement accompagnée de pièces justificatives (à défaut, le critère 7, le moins prioritaire, sera appliqué) et remise au directeur de l'école plus tard pour le [REDACTED] (compte tenu du calendrier restreint, les demandes de dérogations reçues après cette date ne pourront être examinées).

À partir du 12 juin 2015, vous recevrez une notification d'affectation :

- L'affectation dans le collège demandé vaut acceptation de la demande de dérogation
- Dans le cas contraire, si la dérogation n'a pas pu être satisfaite, l'élève est affecté dans son collège de secteur.

J'attire votre attention sur le fait que les transports scolaires sont organisés vers l'établissement de secteur. En conséquence, l'octroi d'une dérogation n'implique pas nécessairement un droit à subvention pour le transport scolaire, ni la mise en place d'un circuit spécifique supplémentaire.

Afin de vous accompagner tout au long de cette procédure, j'ai demandé à Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école de vous informer le plus largement possible.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Caroline Lombardi-Pasquier

Bonne soirée!